

**PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**

**Séance du Lundi 18 Février 2019 à 18 H. 30
Convoquée le 11 février 2019
Sous la présidence de Monsieur Philippe WAGNER, Maire.**

Conseillers Municipaux

Elus 14

Présents 11

Membres présents

M. AQUILINA D. Adjoint
M. WEINBERG J. Adjoint
Mme JACOBY AM Adjointe
M. SCHWIRTZ Ch. Adjoint
Mme BASSO M.
Mme BRUNOT M.A.
Mme LE BRETON A.
Mme SCHONG E.
M. JACQUES D.
M. PELTRE A.

Absents excusés : M. CHERY qui a donné procuration à M. WAGNER
M. DROUILLEAUX qui a donné procuration à Mme BASSO
M. BRUNOT S qui a donné procuration à M. WEINBERG

Secrétaire de Séance : M. PELTRE A. a été élu secrétaire de séance.

Le Maire, Président de l'Assemblée, ouvre la séance et fait adopter le procès-verbal de la réunion du 21 janvier 2019.

**PRISE DE POSITION SUR LE DEVENIR DE LA LIGNE SNCF du TGV EST
(METZ-PARIS)**

M. WEINBERG fait savoir que le 9 décembre dernier, sans aucune concertation avec les collectivités qui ont financé la ligne à grande vitesse (département et région...) et encore moins avec les associations d'usagers, la SNCF a modifié le cadencement des TGV de la ligne Metz Paris.

Par habiles arguments, elle a fait passer pour des progrès la suppression de trains, l'allongement des creux de desserte et le remplacement par des trains low-cost qui sont presque constamment surbookés.

Ainsi dans le sens Metz vers Paris :

Le train de 8 H. 56 de Metz vers Paris, pourtant très utilisé, a purement et simplement été supprimé par la SNCF. Cela oblige les usagers de ce train à se reporter sur celui de 7 H. 26, fréquemment surbooké, ou se rendre à Nancy.

De même le train de 19 H. 50 a disparu au profit d'un OUIGO à 20 H. 12 mais pour lequel il faut être sur le quai au minimum 30 minutes avant le départ du train... Quel Progrès !

Dans le sens Paris vers Metz :

Le train de 8 H. 40 est transformé en OUIGO

Le train de 16 H. 40 est transformé en OUIGO et avancé à 16 H. 10

En conséquence, le train de 17 H. 40 est le plus souvent surbooké et n'est plus « réservable » quelques jours avant son départ.

Il n'y a plus que deux trains directs en fin de journée après 18 h.

Le train direct de 18 H. 40 est maintenu, souvent surbooké, MAIS celui de 19 h. 40 a disparu remplacé par un train à 20 H. 13

Le train direct de 20 H. 40 disparaît sauf à prendre une correspondance via Nancy qui amène le voyageur à 23 H. 30 en gare de Metz !

Rappelons que les billets OUIGO peuvent être achetés uniquement sur internet, qu'il est impossible de réserver une place et d'acheter un billet en gare au dernier moment, qu'il faut être présent sur le quai au moins 30 minutes avant le départ du train.

Quand nous savons que près de 30 % des Français ont des difficultés avec les démarches et achats numériques, nous sommes en droit d'attendre qu'un opérateur de services publics prennent des dispositions pour accompagner les usagers et non pour les dissuader par la complexification des procédures. En outre, les abonnements et les cartes de réduction SNCF ne s'appliquent pas sur les trains OUIGO. Rappelons également que les voyages SNCF sur la ligne Grand Est sont parmi les plus chers.

Avec ces modifications de service et de cadencement, Metz devient l'agglomération la plus mal desservie sur l'ensemble du Grand Est avec seulement trois trains vers Paris dans la fourchette horaire de 6 à 9 H. essentielle aux déplacements d'affaires comme de loisirs.

Aussi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Exige une véritable concertation de la part de la SNCF sur le cadencement des trains sur la ligne METZ PARIS.

Attend de la SNCF :

qu'elle remette en place le train de 8 H. 56 (Metz - Paris) et de 16 H. 40 et 19 H. 40 (Paris - Metz).

qu'elle propose aux associations d'usagers et aux élus une réunion de concertation dans les plus brefs délais.

DIVERS

SERVITUDE COMMUNE DE HAUCONCOURT / ENEDIS

M. WAGNER fait savoir que la Sté ENEDIS a implanté des lignes électriques sur la parcelle sise à Hauconcourt cadastrée section B numéro 649.

Conformément à la convention sous seing privé du 20 novembre 2018, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Autorise le Maire à signer l'acte authentique de constitution de servitude sur cette parcelle.

INFORMATIONS

PASS'LOGEMENT

M. WEINBERG porte à la connaissance du Conseil, que la Communauté de Communes, dans le cadre de sa politique du logement a mis en place un dispositif d'aide à l'accession sociale à la propriété. (Des flyers sont disponibles au secrétariat de mairie).

SERM

M. WEINBERG rappelle, que chaque conseiller a été destinataire de l'invitation du SERM (Syndicat des Eaux de la Région Messine) à la réunion publique du mardi 19 février 2019 à 19 h. au TRAM à MAIZIERES LES METZ, ayant pour objet le nouveau contrat de distribution d'eau potable de la région messine

CALENDRIERS

Mme JACOBY fait savoir que les pompiers d'Hagondange ont demandé l'autorisation de M. le Maire en vue de la vente de leur calendrier.

Cette autorisation a été accordée.

ELECTIONS EUROPEENNES

Les prochaines élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai prochain. Mme JACOBY rappelle qu'il a été décidé lors du conseil municipal de 22 janvier 2018 de déplacer le bureau de vote à l'école du Parc.

RESTAURANT 1000 VOLTS

M. WAGNER fait savoir que le restaurant 1000 VOLTS ne s'installera pas au Carrefour d'Activités Hauconcourt Talange, et qu'il est envisagé d'ouvrir une salle de roller à la place.

Séance Levée à 19 H. 10